

Accompagnement des collèges dans la mise en place d'un programme interne de prévention

CONSEIL GENERAL DES LANDES

Monographie complète

Conseil Général des Landes

Année 1 du PDP : 2010 (mais premier plan de prévention en 2005)

Nombre d'agents : près de 2 000 agents au total

Autres démarches transversales : PCET en début de phase d'élaboration

Contexte

Engagé depuis 2005 dans un plan de prévention des déchets comportant un volet exemplarité et un volet éducation à l'environnement, le CG40 a souhaité impliquer ses collèges dans cette démarche. Sur 2005/2006 et de 2006 à 2008, deux concours ont été lancés auprès des collèges : l'un pour créer un outil de communication, l'autre pour les inciter à mettre en place un programme de prévention. Fort de cette expérience, le CG et ses partenaires ont décidé de créer un guide méthodologique pour réaliser un diagnostic et un programme de prévention des déchets destiné à tous les collèges. Pour en faciliter l'appropriation par les établissements et s'assurer qu'ils réalisent un diagnostic et un plan d'action ambitieux et réaliste, un accompagnement par un prestataire externe leur est proposé dans un 1^{er} temps (phase de test année scolaire 2012-2013).

Objectifs

L'action ayant pris du retard (elle était prévue initialement pour la rentrée 2011) le CG souhaite accompagner 5 collèges test pour la rentrée 2012-2013.

Les objectifs initiaux pour 2014 étaient d'avoir 90 % des collèges engagés, mais cet objectif est revu à 50 %.

Le CG ne s'est pas encore fixé d'objectifs en matière de diminution des quantités de déchets, mais il pourra éventuellement être défini à partir des résultats de la phase test.



Déroulé de la démarche

Dans le cadre du volet éducation à l'environnement du premier plan de prévention du CG 40, deux concours ont été organisés à l'attention des collégiens :

- 2005/2006 : premier concours à l'attention des classes de 4^e ayant pour objectif la création d'un outil de communication numérique sur ce thème ;
- 2006 à 2008 : second concours « la prévention des déchets, en action dans notre collège ! » ayant pour objectif la mise en place d'un programme de réduction des déchets dans le collège après la réalisation d'un état des lieux de la gestion des déchets.

Le second concours a permis d'identifier les bonnes pratiques en place, les actions originales ou innovantes qui pourraient être déployées et a permis d'identifier les principaux déchets que l'on retrouve dans un collège. Grâce à ces deux concours, le CG a pu identifier des acteurs moteurs et motivés dans les collèges, des éléments de diagnostic (pratiques, leviers, flux et quantités de déchets...), des éléments méthodologiques, etc.

[O47 : bilan du concours avec liste des actions recensées]

La volonté du CG est alors de capitaliser cette connaissance en créant un outil de déploiement d'un plan de prévention des collèges à l'ensemble des établissements.

Pour y arriver, en parallèle du second concours, un groupe de travail prévention dans les collèges est créé. Il regroupe des personnels de collèges pilotes (gestionnaires, enseignants, personnels divers...), des EPCI à compétence déchets, des associations d'éducation à l'environnement, l'inspection d'académie et les différentes directions et services du CG concernés (direction de l'environnement, direction de l'éducation, direction de l'agriculture et de l'espace rural à laquelle est rattaché le plan de prévention).

Une réunion en octobre 2009 présente au groupe les résultats du second concours avec les grands enseignements et propose une méthodologie d'élaboration pour un guide de prévention des déchets pour les collèges (réunion trimestrielle du groupe de travail, identification des acteurs à associer, groupes thématiques par acteurs...)

[O26 - le diaporama de présentation de la réunion ainsi que le compte rendu]

Suite à cette réunion de travail, l'animatrice a fait une première proposition de trame du guide, envoyée au groupe pour avis. Cette première version reprend les éléments validés lors de la réunion.

Les échanges et remarques se font par mail, et grâce à la motivation des participants, une nouvelle version est présentée en mars 2010, plus détaillée et avec de nouvelles parties.

2010-2011 étant l'année de signature du nouveau plan départemental de prévention et donc l'année de diagnostic, le groupe de travail ne sera plus réuni avant septembre 2011. Le bureau d'étude accompagnant le CG dans son PDP participe à cette réunion où les membres valident la volonté d'avoir une réelle méthodologie de diagnostic et de rédaction d'un plan d'action complet. Le bureau d'études est chargé de proposer une nouvelle trame pour ce guide.



Résultats

En janvier 2012, le bureau d'études présente et fait valider les nouveaux contenus du guide et le groupe consigne la nécessité d'un accompagnement au diagnostic pour chaque collège. À partir du nouveau contenu, l'animatrice passe un marché pour mettre en forme le guide et réaliser une animation numérique de sensibilisation sur la prévention dans les collèges qui servira à mobiliser les collèges lors de l'appel à candidature.

Le guide en forme finale va être présenté au groupe de travail lors d'une réunion en mai 2012 et l'appel à candidature sera rédigé.

Le nouveau guide est construit autour 3 points clés : la constitution d'une équipe projet interne en amont de la démarche, puis la réalisation de deux diagnostics : un diagnostic « intuitif », réalisé par le collège lui-même, consistant à identifier les principaux enjeux et les acteurs concernés par les déchets, puis un diagnostic « exhaustif », réalisé en partenariat avec un prestataire extérieur, pour s'assurer que les collèges auront un diagnostic complet et techniquement satisfaisant assurant un plan de prévention pérenne.

Cette volonté du double diagnostic provient des résultats du second concours : les diagnostics réalisés par les collèges seuls étaient de qualité inégale, mais cette étape a été importante et a initié une dynamique intéressante qu'il faut garder.

Le guide est accompagné d'annexes techniques, principalement de tableurs pour les diagnostics (état des lieux intuitif, quantification des flux, état des lieux exhaustif, tableau de hiérarchisation des actions et tableau de bord). L'ensemble des documents sera disponible en téléchargement sur le site internet du CG 40 dédié à la prévention des déchets : www.preventiondechets40.net

Prochaines étapes

À présent, le CG souhaite envoyer l'appel à candidature aux collèges et les contacter de façon informelle pour présenter la démarche et leur donner envie de s'engager. Une présentation plus formelle, en présence du prestataire retenu pour l'accompagnement, sera faite en septembre, lors de la réunion des chefs d'établissement au CG.

[O48 : courrier d'appel à participation envoyé aux collèges pressentis comme volontaires]

Cette première année va surtout servir de test pour la méthodologie retenue (guide, double diagnostic, accompagnement externe). Pour des raisons pratiques et de budget, seuls 5 collèges seront accompagnés en 2012-2013 pour cette phase pilote. Un collège (membre du groupe de travail) s'est déjà porté volontaire.

Le calendrier envisagé est un lancement de la démarche en octobre et un plan d'action rédigé en mars ou avril, les fins d'année scolaires étant toujours des périodes chargées pour les collèges. De plus, c'est à partir d'avril-mai que les demandes de subventions sont rédigées. À mi-parcours, une rencontre des collèges tests est également prévue pour faire un point d'étape.



Le bilan permettra à l'animatrice et au groupe de travail de modifier le dispositif si besoin et de préparer le déploiement progressif aux 31 collèges du département.

Moyens humains

16 jours pour piloter les groupes de travail et la rédaction du guide méthodologique.

Environ 11 jours de travail pour le bureau d'étude pour la rédaction du guide

Environ 11 jours de travail pour le prestataire sur la mise en forme du guide et la création de la vidéo

9 jours prévus d'accompagnement par collège

Moyens financiers

11 700 € pour la rédaction et la mise en forme du guide

4 900 € pour la réalisation de la vidéo de sensibilisation

Environ 20 000 € pour la prestation d'accompagnement des 5 collèges

Des moyens supplémentaires seront à prévoir pour les actions des collèges (achat éventuel de broyeurs, communication...)

D'autres exemples sur : <http://optigede.ademe.fr/eco-exemplarite-dechets-exemples>